



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2018

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire, le **CINQ AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT** au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, à **19 heures**, sous la présidence de Monsieur Jean CUYNET, Maire.

Etaient présents : M. CUYNET, Maire, Mesdames et Messieurs, BAUDREY, LEGRAND, NAGEL-NICOLAS, NOIROT, NOWAK, Adjoint, Mesdames et Messieurs, BARBAUD, BERNARDIN, DODIN, POUX, PRETOT, MAURER, THOMAS, DUVERNOIS, NICOLETTI, PAGE, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux	Ayant donné pouvoir à :
M. BERTOCCHI	M. BAUDREY
Mme DURSUN	Mme NOWAK
Mme DEMESMAY	Mme PRETOT
Mme LINOZZI	Mme NAGEL-NICOLAS
M. STIMPFLING	M. LEGRAND
M. KUTTLER	Mme DUVERNOIS

Etait absent : M. GHAYOU

Assistaient à la séance : Mme Jocelyne DALBERTO, secrétaire,
M. Christian ROTH, chargé d'études des travaux d'investissement
M. Christian GUILLEMIN-LABORNE, responsable des services techniques

Le Conseil Municipal a observé une minute de silence en la mémoire du Colonel BELTRAME, victime d'un acte de terrorisme.

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme PAGE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

La séance a été déclarée ouverte.

Informations : décisions du Maire. Le Maire donne lecture des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal depuis la dernière réunion.

2018-04	Résiliation du bail de location du logement n° 1 situé 7 Grande Rue signé avec M. FAURE Pierrick	
2018-05	Vente d'une armoire vitrine et d'un filet pare-ballon réformés	Montant : 10 €

Question 2018-14 – Administration – Approbation du compte-rendu de la séance du 2 mars 2018

Le compte-rendu de la séance du 2 mars 2018 est approuvé A L'UNANIMITE

Question 2018-15 – Administration – Convention avec PMA pour la maintenance de la signalisation lumineuse tricolore sur le tracé évoliTY

Dans le cadre du projet de Transport à Haut Niveau de Service évoliTY, Pays de Montbéliard Agglomération a modifié des feux de signalisation sur le tracé.

Afin d'en assurer le fonctionnement, PMA a mis en place dès janvier 2017, un poste de coordination régulateur central, géré au sein de la direction Mobilité Infrastructures Voirie permettant de piloter l'ensemble du système et un service de maintenance permettant d'intervenir sans délai en cas de panne ou de défaillance d'un équipement de terrain.

Une convention de prestation est proposée afin de définir les conditions juridiques et financières par lesquelles PMA réalisera la gestion de la signalisation lumineuse tricolore pour le compte de la Commune.

Sur EXINCOURT, les feux existants modifiés dans le cadre du projet évoliTY, propriété de la commune sont situés rue des Mines/voie verte (5 branches). Il est prévu une répartition des charges de ce type de carrefours à hauteur de 40 % pour PMA et 60 % pour la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention sachant que le coût annuel par branche et par an pour la commune s'élève à ce jour à 339.60 €. Ce coût sera réévalué annuellement.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Question 2018-16 – Administration – Modification PLU simplifié - Ville de MONTBELIARD

Le conseil municipal de MONTBELIARD a approuvé le Plan Local d'Urbanisme le 20 mars 2017. Une modification simplifiée du PLU a été lancée par arrêté municipal du 26 février 2018 pour les motifs suivants :

- Modifications et adaptations mineures du règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation, afin de corriger des erreurs matérielles ou d'apporter des éléments de précisions.
- Intégration de certaines pièces en annexe du règlement et notamment le lexique national d'urbanisme et les nouveaux cahiers de prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales des ZAC du Mont-Chevis et des Blancheries.

Le conseil municipal de MONTBELIARD s'est prononcé sur les modalités de concertation de la population le 26 mars dernier. Au dossier de concertation, seront joints les avis émis par les personnes publiques associées dont la commune d'EXINCOURT.

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis sur cette modification simplifiée.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Question 2018-17 – Personnel - Modification du règlement intérieur

Il est proposé au conseil municipal d'apporter deux modifications au règlement intérieur :

- 1- Ajout d'un règlement de prêt de matériel
- 2- Modifications des horaires de travail des services techniques

Pour mémoire les horaires actuels des services techniques sont :

- Horaires normaux : 7 h 30 – 12h 00 et 13 h 30 – 16 h 30
- Horaires d'été (pour certains agents de mai à juillet) : 6 h 00 – 13 h 40 avec 30 mn de pause

Les modifications sont les suivantes :

- Horaires normaux inchangés de septembre à fin mai.
- de juin à août : 7 h 30 à 15 h 45 avec 45 mn de pause entre 11 h 30 et 14 h 00
- de 6 h 00 à 13 h 40 avec 30 mn de pause en fonction des nécessités de chantiers.

Ces deux dossiers ont été transmis pour avis au CT qui s'est prononcé lors de sa réunion du 13 mars dernier et a donné :

- Règlement de prêt de matériel : un avis favorable à l'unanimité des représentants des collectivités et des représentants du personnel
- Modification des horaires : un avis favorable à l'unanimité des représentants des collectivités et défavorable à la majorité (3 pour et 5 contre) des représentants du personnel

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Question 2018-18 – Finances– Travaux de couverture d'un court de tennis

Dans les propositions d'investissements 2018, il est prévu d'engager les études pour réaliser une couverture d'un court de tennis.

Le montant prévisionnel de ce projet s'élève à 230 000€ TTC. Les études seraient engagées sur 2018 tandis que les travaux seraient réalisés en 2019.

Le conseil municipal A L'UNANIMITE :

- accepte ce projet
- autorise le Maire à engager les études sur l'année 2018 (15 000 € étant prévus à cet effet au BP 2018)
- s'engage dès à présent à inscrire 215 000 € au BP 2019.

Question 2018-19 – Finances – Accueil périscolaire – Tarifs rentrée septembre 2018

Chaque année, il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs d'accueil périscolaire ainsi que les tranches de Quotient Familial.

Les tarifs n'ont pas subi d'actualisation depuis 2014, par contre les tranches ont été actualisées en 2017. En conséquence, pour la rentrée 2018, il est proposé :

- de ne pas modifier les limites des différentes tranches pour la détermination du quotient familial
- d'appliquer une augmentation des tarifs de 2 % soit :

ACCUEIL	HORAIRES	TRANCHE selon Quotient Familial (1)	TARIFS rentrée 2017	Proposition TARIFS rentrée 2018
Le midi avec restauration	11 h 30 à 13 h 45	QF1 - inférieur à 862 €	3.60 €	3.67 €
			6.09 €	6.21 €
			8.48 €	8.65 €
Le soir	16h00- 17h00 16h00- 18h00	QF2 compris entre 862 € et 1 365 €	1.15 € / l'heure	1.17 € / l'heure
			1.25 € / l'heure	1.27 € / l'heure
		QF3 supérieur à 1 365 €	1.35 € / l'heure	1.38 € / l'heure

(1) QF = QF donné par les services de la CAF ou en l'absence d'éléments CAF :

$$QF = \frac{\text{Revenus(*) avant tout abattement année N - 1 + ou - pensions alimentaires}}{12 \times \text{nombre de parts}}$$

(*) tous les revenus y compris revenus fonciers

Les tarifs des repas de restauration (hors périscolaire) et repas régie halte-garderie sont également inchangés pour la rentrée prochaine.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE (18 pour, 4 abstentions)

Question 2018-20 – Finances – Tarifs repas hors accueil périscolaire

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier les tarifs des repas de la restauration municipale hors périscolaire et ceux de la régie halte-garderie :

- ➔ Repas scolaire : 3.67 €
- ➔ Repas crèche : 3.11 €
- ➔ Repas mixé crèche : 2.90 €

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Question 2018-21 – Finances – Subventions 2018

La liste des subventions proposées est jointe au dossier de présentation du budget.

Le conseil municipal, A L'UNANIMITE :

- donne un avis favorable à l'octroi des subventions dont liste jointe en annexe
- ajoute les subventions suivantes sur présentation par l'établissement organisateur de la liste des élèves ayant participé :
- 78 € par élève pour 2 « classes de découverte » : à verser à l'OCCE25, coopérative scolaire de l'école élémentaire Victor Hugo ;
- 50 € par enfant d'Exincourt participant aux « Vacances Musicales »,
- 30 % de la part restant à la charge de la famille (maxi 100 €) versés soit directement à la famille, soit à l'établissement, charge à lui de reverser aux familles, pour les voyages scolaires
- autorise le Maire à signer les conventions relatives aux subventions d'un montant supérieur à 23 000 €.

Le conseil municipal, A L'UNANIMITE, décide de ne pas octroyer de subvention à :

- AMFTELETHON – PARIS
- Association Française des Scléroses en Plaques (AFSEP)
- ALTAU – MONTBELIARD
- Service d'Aide Pédagogique à Domicile (SAPAD-PEP25)
- Secours populaire Besançon

Question 2018-22 – Finances – Taux des Taxes directes locales 2018

Les impôts locaux acquittés par les contribuables, pour chacune des trois taxes, sont déterminés en fonction :

- de la base d'imposition établie par les Services Fiscaux,
- du taux d'imposition voté par la Collectivité Territoriale.

A - BASES D'IMPOSITION

Leur variation résulte de deux facteurs : les coefficients de majoration forfaitaire et l'évolution de la matière imposable.

1°) - les coefficients de majoration

En application de la loi de finances pour 2018, les valeurs cadastrales des propriétés bâties, des locaux industriels relevant du 1° de l'article 1500 du code général des impôts et de l'ensemble des autres propriétés bâties sont revalorisées de 1.24 %.

2°) - Evolution de la matière imposable

Les bases d'imposition prévisionnelles, notifiées par les Services Fiscaux évoluent comme suit :

Bases	2015	2016	2017	2018	différence
Taxe d'habitation	5 090 000	5 122 000	4 997 000	5 071 000	74 000
Taxe Foncier Bâti	10 831 000	10 852 000	10 924 000	10 978 000	54 000
Taxe Foncier Non-Bâti	5 600	5 800	5 700	5 700	0

B. TAUX D'IMPOSITION

Compte tenu des crédits nécessaires à l'équilibre du budget, le projet de B.P. pour 2018 est établi sur les bases prévisionnelles ci-dessus notifiées par l'administration fiscale.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de conserver en 2018 des taux identiques à 2017 soit :

	Taux 2018
- taxe d'habitation	9.07 %
- taxe foncière sur propriétés bâties	13.19 %
- taxe foncière sur propriétés non bâties	18.89 %

PRODUIT PREVISIONNEL DES IMPOSITIONS DIRECTES POUR 2018

	BASES	TAUX	PRODUITS
T.H.	5 071 000	9.07	459 940
F.B.	10 978 000	13.19	1 447 998
F.N.B.	5 700	18.89	1 077
TOTAL			1 909 015

VARIATION DES RECETTES ENTRE 2017 ET 2018

RECETTES	2017	2018	VARIATION	
Produits des taxes	1 895 181	1 909 015	13 834	0.73%
Dot° compens. Réforme TP	40 885	40 885	0	0.00%
Garantie Indiv. de Ressources	77 698	77 615	-83	-0.11%
Comp. Communauté d'Agglo.	319 900	319 900	0	0.00%
Comp. TP/TF/TH par l'Etat	53 697	54 425	728	1.87%
TOTAL	2 387 361		14 479	0.62%

Proposition approuvée A L'UNANIMITE (18 pour, 4 abstentions)

Question 2018-23 – Finances – Budget primitif 2018

Le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le budget primitif équilibré à :

↳ Section de fonctionnement : 3 153 600 €
Section d'investissement : 1 417 100 €

↳ Il intègre les restes à réaliser ainsi que les résultats 2017

Restes à réaliser : 172 000 € en dépenses
90 300 € en recettes

Excédent de fonctionnement reporté : 321 197.24 €
Excédent d'investissement reporté: 161 498.94 €

↳ La part du remboursement de la dette (capital et intérêts = 43 500 €) dans les dépenses totales (hors virement à la section d'investissement) = 4 400 700 € représente en 2018 : 0.98 % (1.20 % en 2017)

Le conseil municipal, par 18 voix POUR et 4 voix CONTRE approuve le budget.

Divers

- Demandeurs d'emploi

Mois	Inscrits	Hommes	Femmes	Indemnisables	Non indemnisables
mars 2018	239	122	117	178	61

- Les élèves d'Exincourt seront scolarisés soit au collège de Sochaux soit au collège d'Etupes suivant des critères définis par l'éducation nationale.
 - Monsieur le Préfet a été informé des fermetures intempestives de la Poste. Il apporte des informations rassurantes.
 - La mairie a lancé une enquête sur les ouvertures du périscolaire (matin, mercredi). Le dépouillement n'est pas encore fait.
 - 3 personnes âgées ont été démarchées à domicile. Le maire rappelle que cette pratique est interdite d'autant que leurs auteurs se présentent au nom de la mairie. Le maire ne délivre jamais d'autorisation. Seules les enquêtes publiques sont autorisées.
 - Les problèmes de légionellose rencontrés au stade sont réglés.
- Quelques dates :
- 08/05cérémonie au carré militaire
Dépôt de gerbe au monument
 - 11/05mairie fermée (ascension)
 - 12/05concert de l'HME
 - 21/05inauguration armoire fibre avenue de la mairie
 - 26/05fête de l'UGE
 - 10/06tournoi de hand-ball à Bethoncourt
 - 29/06conseil municipal
 - 30/06repas des employés communaux

Questions des conseillers municipaux

M. MAURER demande où en est le projet « Âge et Vie » ?

Réponse : *En attente de la réponse de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)*

M. MAURER signale que le débit internet est en baisse

Réponse : *Pas d'informations à ce jour*

Mme DUVERNOIS demande quelle est la domanialité de la rue Philippe GOUDEY ?

Réponse : *Le conseil départemental doit régler les problèmes administratifs avec les propriétaires en vue d'une rétrocession à la ville d'EXINCOURT (voirie communale)*

Séance levée à 21 H .